

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 24 Février 2022

Délibération n°20220224_11

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : **70**

Présents : 45

Pouvoirs : 8

Suppléants : 6

= **VOTANTS : 59**

- dont « pour » : 59

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : INSCRIPTIONS BUDGETAIRES AVANT LE VOTE DU BP 2022

Le jeudi 24 février 2022, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 17/02/2022, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle d'AIGRE.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - GIRAUD-BERNARD Eric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – BOIREAUD Philippe – COYAUD Pierrick – FLAUD Yves – KAUD Pascal – CECCHIN Catherine – TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian – CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine – BEAU Jean-Yves – LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - GIROUX-MALLOT Françoise – BORDES Jean-Jacques – VIGNET Aurélie - BONNET Franck – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - BOUCHET Eric - BOURABIER Jacques – ETIENNE Murielle - SOURY Christine - LASBUGUES Elisabeth - PINTUREAU Romain - CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella –GOYAUD Philippe – MAGNANT Jacques – JÉROME Géraldine.

Absents excusés :

COMBAUD Alain représenté par SOURISSEAU Damien - suppléant
BORNE Bernard représenté par BAUDRILLART Agnès - suppléante
MUGNIER Pierre-Hermann représenté par SAGNE Annie - suppléante
JEUNE Karine représentée par RAMOS Sylvie - suppléante
CHARRIAUD Sébastien représenté par BOULLET Jean-Marc – suppléant
MAGNANT Jocelyne représentée par ROUDIER Jonathan - suppléant

CAILLAUD Nadia pouvoir à BONNET Franck
DUGOIS Dominique pouvoir à COYAUD Pierrick
THURU Marie-Danièle pouvoir à CROIZARD Christian
LEMAIRE Marie-Claude pouvoir à CROIZARD Christian
CLAVAUD Gérard pouvoir à GIROUX-MALLOT Françoise
VERGNAUD David pouvoir à DANEDE Laurent
LACROIX Aurélie pouvoir à ETIENNE Murielle
CAMY Bruno pouvoir à LASBUGUES Elisabeth

Absents excusés : GUYON Jean-Guy - SEVRIT Raymond.

Absents non excusés : PERRON Michelle - DURAND Jean-Louis - LAMAZIERE Véronique - HENTRY Jimmy - TEILLET Anne - POTEL Maryse - DE LUSTRAC Jean-Marc - ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

Objet : INSCRIPTIONS BUDGETAIRES AVANT LE VOTE DU BP 2022

Dans l'attente de l'adoption du budget primitif 2022 et en application de l'article L161-1 du CGCT ;

- Suite à la demande du PETR pour le versement d'un 1^{er} acompte : **83 648.32 €**

Il est proposé au Conseil Communautaire de prévoir les dépenses suivantes et d'autoriser le Président à engager, liquider en mandater dans la limite des montants énumérés ci-dessus le versement des subventions.

Par ailleurs et conformément à la loi, les crédits faisant l'objet de la présente délibération seront inscrits au Budget Primitif 2022 et les attributions des subventions seront mentionnées à l'état annexe des subventions.

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité :

- **DECIDE d'ouvrir les crédits au compte 657358 pour le PETR du Pays du Ruffécois : 83 648.32 €**
- **CERTIFIE que celles-ci seront reprises au budget primitif 2022 et mentionnées à l'état annexe des subventions.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

**Le Président,
Christian CROIZARD**

